Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

| | |
|---|---|
| **Secrétariat général**<br>**Délégation à la mobilité et aux carrières**<br><br>**78, rue de Varenne**<br>**75349 PARIS 07 SP**<br>**0149554955** | **Note de mobilité**<br><br>**SG/DMC/2016-114**<br><br>**15/02/2016** |

**Date de mise en application :** 05/02/2016
**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 04/03/2016
**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**
**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**
**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Appel à candidatures pour l'emploi de directeur général de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup).

| **Destinataires d'exécution** |
|---|
| DRAAF<br>DAAF<br>DDT(M)<br>DD(CS)PP |

**Vacance de l’emploi de directeur général de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup)**

(JO du 05 févier 2016)

L’emploi de directeur général de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) sera prochainement vacant.

Cet établissement public d’enseignement supérieur et de recherche, placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l’agriculture et de l'enseignement supérieur, a pour missions principales de dispenser des formations supérieures dans les domaines de l'alimentation, de la santé publique et animale, de l'agronomie, de l'environnement et du développement territorial conduisant aux diplômes de docteur vétérinaire et d'ingénieur. Il comporte en son sein l'Ecole nationale des services vétérinaires qui assure la formation des inspecteurs de la santé publique vétérinaire.

Conformément aux dispositions du décret n° 2010-362 du 8 avril 2010 fixant les conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur général et de directeur des établissements d'enseignement supérieur agricole publics, peuvent faire acte de candidature les agents relevant des catégories de personnels suivantes :

- les professeurs et les maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole ;
- les professeurs des universités et les maîtres de conférences ;
- les directeurs et les chargés de recherche ;
- les ingénieurs de recherche ;
- les ingénieurs généraux et les ingénieurs en chef des ponts, des eaux et des forêts ;
- les inspecteurs généraux et les inspecteurs en chef de la santé publique vétérinaire ;
- les inspecteurs généraux de l'agriculture ;
- les administrateurs civils hors-classe ;
- les fonctionnaires ayant occupé un emploi de directeur général, directeur, directeur-adjoint, chef de service, sous-directeur ou expert de haut niveau ou directeur de projet dans une administration centrale pendant au moins cinq ans.

Les intéressés doivent, en outre, appartenir à un corps de catégorie A, être titulaires d'un grade dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice brut 1015 et détenir un indice au moins égal à l'indice brut 950.

Les candidats sont invités à rédiger en quelques pages (quatre ou cinq) les orientations stratégiques qu’ils souhaitent développer pour l’établissement au cours des prochaines années. Dans ce document, chaque candidat définira la politique, les développements et les innovations qu’il propose ; il indiquera également la manière dont il entend assurer l’animation de la recherche, la coordination pédagogique, en formation initiale et en formation continue, gérer l’ensemble des moyens humains, matériels et financiers de l’établissement et représenter celui-ci auprès de ses différents partenaires.

Les candidats adresseront leur lettre de candidature, accompagnée d’un curriculum vitæ ainsi que d’un état des services et travaux accomplis, à la directrice générale de l’enseignement et de la recherche au ministère de l’agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 1ter avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP avant le samedi 12 mars.